



Une cantine plus bio

Saint-Just-de-Claix

Après la mutualisation de la restauration scolaire, les cantines de Saint-Just et de Saint-Romans passent à l'étape suivante en demandant la labellisation Ecocert. Les adjointes Maryse Monnet pour Saint-Just, et Micheline Blambert pour Saint-Romans ont reçu la visite de Lucie Couillet, auditrice pour le groupe Ecocert. La cantine centrale de Saint-Just-de-Claix a demandé la labellisation niveau 1, qui correspond entre autres à un minimum de 10 % de produits locaux et bio. L'obtention de ce label ne devrait être qu'une simple formalité puisqu'à l'heure actuelle, la cantine qui fournit les repas aux deux structures, atteint déjà largement ce pourcentage de produits locaux et bio.

